



La Thilloise



EDITO

Chères Thilloises, chers Thillois, c'est déjà la rentrée et comme chaque année, elle sonne le glas de la période estivale. Mais cet été a connu des temps forts : un 14 juillet réussi avec son défilé de champions, ses stands pour les petits et les grands, son buffet, la retransmission de la finale du mondial de foot, nous tenions d'ailleurs à souligner que plus de 180 repas ont été servis ce jour-là... La foire à tout n'est pas en reste de ce succès où un peu plus de 70kg de frites ont été préparés. J'en profite d'ailleurs pour remercier l'équipe du comité des fêtes et tous les bénévoles, sollicités pour le montage et le démontage de toutes les manifestations. Cette rentrée va être également l'occasion de nous rencontrer le 24 septembre à la salle des fêtes avec l'ensemble du conseil municipal afin de vous expliquer simplement les difficultés rencontrées ces derniers mois pour équilibrer les comptes de notre commune, vous présenter le projet de plan de vigilance citoyenne et répondre à vos questions. Je profite de cette occasion pour conclure cet édito en souhaitant à tous les élèves et leurs parents une très bonne rentrée, et une bonne reprise à celles et ceux qui rentrent de vacances...

Frédéric MULLER

Agenda des manifestations 2014

Mercredi 24 septembre	Réunion publique à la salle des fêtes de 20h00 à 21h00
Samedi 11 Octobre	Loto (organisé par le comité des fêtes)
Vendredi 31 Octobre	Tournée du village par les enfants pour Halloween (encadré par les parents)
Samedi 15 Novembre	Concert caritatif de Gospel dans l'église au profit de la restauration du clocher. Venez nombreux...
Dimanche 23 Novembre	Repas des anciens (organisé par le CCAS)
Décembre	Goûter de Noël (la date sera précisée ultérieurement)

Message du comité des fêtes

Le comité des fêtes aimerait proposer un voyage l'année prochaine. L'équipe est en pleine réflexion sur la destination. Elle aimerait avoir votre avis. Il s'agira d'un voyage d'une journée, limité à 1h30 - 2 heures de route et devant intéresser grands et petits. Si vous avez des idées de destination, n'hésitez pas à les déposer dans la boîte du comité des fêtes lors des permanences de la secrétaire de mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous transmettrons.

Le Plan Vigilance Citoyenne

Nous avons encore subi cet été des faits plus ou moins graves, à tout le moins indésirables, qui ont touché, dérangé et traumatisé les Thillois.

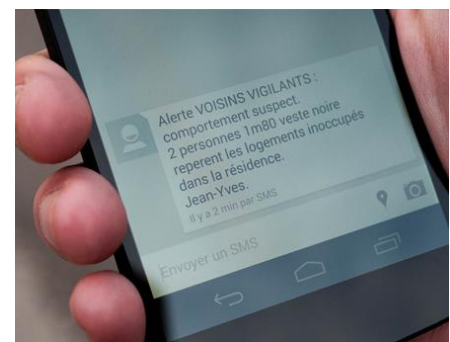
Historiquement ces mêmes faits avaient engendré la mise en place de patrouille sur le village, mais par la crainte de réactions mal contrôlées, le nouveau commandant de gendarmerie en a cessé l'existence.

Aussi le conseil municipal souhaiterait s'engager dans un plan de "Vigilance citoyenne", avec à la

Né dans les pays anglo-saxons, le principe de la "vigilance citoyenne" conjugue : observation, prévention, alerte et solidarité. Les cambriolages augmentent partout dans le pays. Le mode d'action des cambrioleurs a changé en fonction des modes de vie et des bons plans en vigueur. Ainsi, on ne vient plus avec un camion de déménageur commettre un méfait, aujourd'hui ce qui est recherché par les malfaiteurs ce sont les matériels informatiques, hi-fi, téléphonie et surtout l'or, car sa vente atteint aujourd'hui des sommets. Les cambrioleurs sont structurés et très opportunistes !

L'objectif est de rester connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque voisin vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

clé une convention à signer avec l'État (via la préfecture) et la gendarmerie.



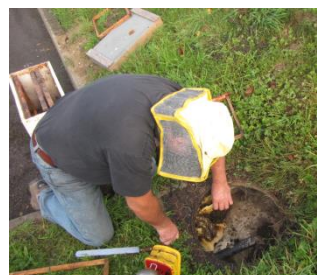
Pour conclure, avant de nous lancer dans ce projet, nous aimerions avoir votre avis et vos sentiments à l'égard de ces éléments.

Sauvetage réussi

Cet été, un essaim dit sauvage s'est installé dans un regard d'égout à la cantine scolaire.

L'essaimage est le procédé naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se dédoubler. Ceci arrive lorsque la reine est trop vieille ou lorsque la colonie est trop peuplée et donc trop à l'étroit. Une partie des abeilles part avec la reine.

Les abeilles en phase d'essaimage ne piquent pas ou très peu. Avant de quitter leur logis, elles se sont gorgées de miel pour affronter des journées incertaines.



Des élaireuses partent à la recherche d'un nouvel habitat où l'essaim se rendra ensuite et commencera à construire des rayons pour la ponte et pour le miel. Il choisira une cavité naturelle, l'espace entre un contrevent et fenêtre, une cheminée, une ruche vide, ... un égout !

Avec l'aide bénévole de Philippe Podgorski, mains nues, nous avons donc déplacé avec précaution le couvain (contenant la progéniture en gestation) dans une ruche d'accueil en le découpant tranche par tranche sur des cadres artificiels. Les rayons sauvages une fois installés avec la reine dans le nouvel habitat, les sonneuses battent l'appel pour appeler les retardataires et sauver la famille au complet... Un grand merci à Philippe pour son action avant la reprise des cours et la mise en sécurité de la cantine et aussi pour le sauvetage de ces gentils hyménoptères... Aujourd'hui, la reine mère et les bébés se portent bien.



Atelier citoyen

L'automne arrive, et la préparation du jardin pour l'hiver aussi : entreposage au sec des graines et bulbes en optique de les faire pousser en repiquage. Nous vous proposons de diriger un atelier citoyen courant Octobre avec ceux qui le désirent, afin d'organiser la plantation des fleurs dans les différents endroits prévus à cet effet du village.

Vu l'élan de générosité de cet été pour le fleurissement du village, notre souhait pour cette rentrée est de réunir une dizaine de volontaires pour préparer la liste des fleurs potentielles pour l'été prochain et l'implantation et la répartition des dons floraux sur la commune.

Site Internet

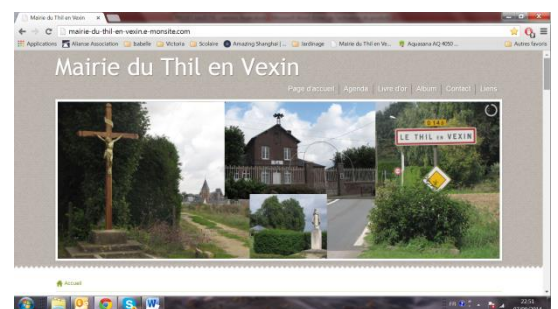
Le nouveau site Internet du village est toujours en cours de réalisation.

Pour l'instant, quelques informations pratiques sont déjà visibles : les dates des prochaines manifestations, le trombinoscope des élus...

D'autres fonctionnalités vont arriver bientôt, entre autre pour mettre les Thillois en relation les uns avec les autres, et si vous avez des demandes particulières ou des idées n'hésitez pas à nous les transmettre.

Voici l'adresse à taper pour vous connecter :

<http://mairie-du-thil-en-vexin.e-monsite.com/>

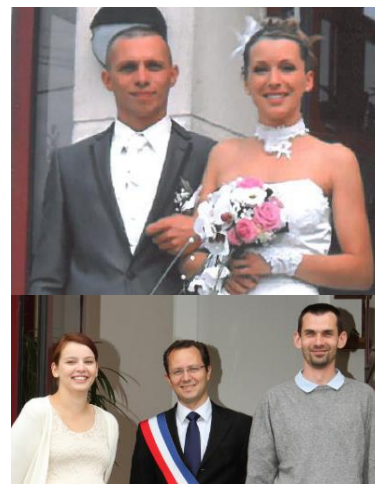


Vie de la commune



Nous remercions chaleureusement M. Touloucanon pour son aide à la réparation du tracteur de la commune, la famille Quitton pour le don de sacs de terreau pour les jardinières, M. Ait Mesghat pour son aide au remplacement des ampoules de la salle des fêtes, ainsi que la famille Pouilly pour les nouveaux plants floraux qui ornent déjà les parterres de la mairie ...

Cet été la mairie a vu la célébration de deux mariages. Nous adressons donc toutes nos félicitations aux jeunes mariés et souhaitons d'innombrables moments de bonheur futur à la famille DEVAUX et à la famille CLEMENT



Le mois des filles...

Bienvenue aux petites Cheyenne SOURCEAUX GEPPERT, Lauriane MAILLARD, Lucie CLOUET, qui nous ont rejoints cet été et qui font désormais le bonheur de leurs parents...



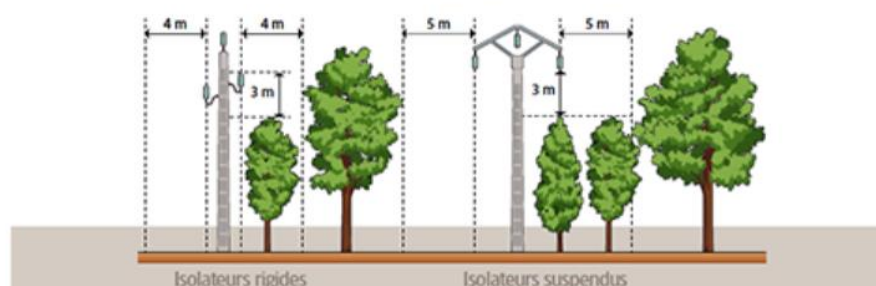
Rappel d'interdictions

Réglementation sur la hauteur des haies

Il est rappelé aux propriétaires de haies bordant la voie publique que leur hauteur ne doit pas dépasser les 2m, qu'elles doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété, qu'elles ne doivent pas déborder sur le voisinage, que l'élagage des arbres se fait également dans les mêmes conditions et ce pour une hauteur maximum de 4 mètres, et surtout penser à ceux qui sont proches des lignes électriques et téléphoniques.

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF pourra ainsi lui demander réparation des préjudices subis.



Rappel pratique



Par souci d'économie d'impression et d'environnement la dématérialisation de la gazette peut être envoyée par mail. Merci de nous faire parvenir votre adresse de messagerie à la mairie ou de l'envoyer à : mairie.lethil@wanadoo.fr

Ou encore de la télécharger sur notre site : <http://mairie-du-thil-en-vexin.e-monsite.com/>

Si vous désirez continuer à la recevoir sur format papier venez-vous inscrire à la mairie.